

Marché des capitaux

BCGE – La Foncière annonce un *split* de ses parts de fonds, opéré par la BCGE

Lausanne, Genève, le 24 janvier 2018 – La direction du fonds de placement immobilier La Foncière, Investissements Fonciers SA, procédera à une division (*split*) des parts du fonds (1:10) le 21 février 2018. La mise en œuvre de l'opération sera assurée par la Banque Cantonale de Genève, banque dépositaire.

Renforcement de l'attractivité du fonds et *split* des parts

Investissements Fonciers SA procédera à un *split* des parts du fonds dans la proportion de un pour dix (1:10). L'objectif poursuivi par l'opération est le renforcement de la liquidité et de l'attractivité des parts La Foncière. Elle visera ainsi à assurer un accès de tous les types d'investisseurs aux parts du fonds.

Le *split* des parts, dans un rapport d'une (1) ancienne part pour dix (10) nouvelles parts, aura lieu le 21 février 2018. L'opération est conduite automatiquement à l'initiative de La Foncière. Celle-ci est neutre pour les porteurs de parts et ne nécessite aucune action particulière.

Informations sur l'opération	
N° de valeur	278'226
ISIN	CH0002782263
Rapport de <i>split</i> (1 part détenue : 10 parts nouvelles)	1:10
Nombre de parts existantes	1'237'107
Nombre de parts au terme du <i>split</i>	12'371'070
Date ex	21 février 2018
Date de livraison	23 février 2018

Pour toute information complémentaire, merci de contacter:

Investissements Fonciers, direction du fonds LA FONCIÈRE, Arnaud de Jamblinne, directeur général :
+41 (0)21 613 11 88 – arnaud.dejamblinne@lafonciere.ch

BCGE, Hélène De Vos Vuadens, porte-parole: + 41 (0)22 809 24 11 – helene.de.vos.vuadens@bcge.ch

Investissements Fonciers SA *Site internet* : www.lafonciere.ch
Case postale 896 Tél. : +41 (0) 21 613 11 88
1001 Lausanne Fax : +41 (0) 21 613 11 89

Banque Cantonale de Genève *Site internet* : www.bcge.ch
Case Postale 2251 Tél. +41 (0) 58 211 21 00
1211 Genève 2 Fax +41 (0) 58 211 21 99

LA FONCIÈRE est un Fonds de placements immobiliers de droit suisse, créé à Lausanne en 1954 et dirigé par Investissements Fonciers SA (IFSA). LA FONCIÈRE s'est toujours distinguée par la régularité de son développement et la constance de son rendement. Ce succès traduit l'intérêt que portent les investisseurs au titre LA FONCIÈRE, en tant que composante idéale d'un portefeuille performant.

BCGE: des solutions bancaires made in Geneva

Banque universelle depuis 1816, la BCGE propose aux particuliers, aux entreprises et aux institutions de Genève et de la région des prestations bancaires de grande qualité. La BCGE développe les métiers suivants: les services bancaires quotidiens, le private banking, l'asset management, les fonds de placement, le conseil en prévoyance, les financements hypothécaires et les crédits aux entreprises et collectivités publiques. Elle exploite une salle des marchés et offre des services d'ingénierie financière, d'évaluation et de transmission d'entreprises, de private equity et de trade finance. Le groupe BCGE comprend 21 agences à Genève et exerce certains de ses métiers à Lausanne, Zurich, Lyon, Annecy, Paris, Dubaï et Hong Kong. Il occupe 740 personnes (en équivalent plein temps au 30 juin 2017). La BCGE est cotée à la bourse suisse, SIX Swiss Exchange (N° de valeur 35 049 471).

© Banque Cantonale de Genève. Ce document ne peut être considéré comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres financiers mentionnés. Il ne constitue pas, non plus, une "analyse financière" au sens des "Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière" de l'Association suisse des banquiers. Toute décision d'investissement que prendrait le lecteur relève de sa seule responsabilité et doit se fonder exclusivement sur sa propre évaluation de sa situation financière, de ses objectifs de placement et de sa propre interprétation des informations contenues dans le présent document. Il appartient en particulier au lecteur de s'informer sur les éventuelles répercussions fiscales et juridiques des opérations qu'il effectue. Ce document n'est pas destiné aux personnes physiques ou morales qui, en raison de leur nationalité, de leur lieu de résidence ou pour toute autre raison, relèvent de juridictions qui interdiraient ou restreindraient son utilisation. Ce document ne doit pas être utilisé par ces personnes.